

LES SOLUTIONS DE REPIT

L'ACCUEIL DE JOUR

L'HOPITAL DE JOUR

L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

LA *BABELSTUB*

LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE REPIT

Aider quotidiennement une personne en perte d'autonomie peut devenir source d'épuisement physique et psychique. L'aide aux aidants est un élément central du soutien à domicile de la personne âgée.

Pour prévenir les situations d'épuisement et d'isolement des aidants, différentes solutions existent : accueil de jour, hébergement temporaire, groupe de discussion, espace d'écoute, soutien dans les démarches....

L'ACCUEIL DE JOUR

Les personnes âgées qui vivent chez elles peuvent être accueillies une à plusieurs journées par semaine dans une structure proposant un accueil de jour.

Fréquenter un accueil de jour permet de préserver son autonomie grâce aux activités adaptées proposées. Ces temps passés hors du domicile contribuent également à rompre l'isolement et à permettre aux proches de dégager du temps pour leurs propres occupations.

L'accueil de jour s'adresse aux personnes présentant des troubles cognitifs de type Alzheimer ou apparenté et/ou aux personnes isolées.

Pour s'inscrire, il convient de prendre contact avec la structure et de compléter un dossier d'admission à retirer à l'accueil de jour.

Adresse :

Accueil de jour « Vivre Ensemble »
13 rue des Remparts
67430 DIEMERINGEN
☎ 03 88 00 41 25
accueildejour.diem@orange.fr
Site internet : www.csi-diemeringen.fr

L'HOPITAL DE JOUR

L'hôpital de jour s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans, vivant à domicile ou en institution.

L'hôpital de jour gériatrique propose de réaliser un bilan diagnostique pour les personnes présentant des troubles de la mémoire, des troubles de l'équilibre et de la marche, une perte d'autonomie fonctionnelle. Il propose aussi une prise en charge de réadaptation.

La prise en soin des personnes s'effectue en journée.

Pour en bénéficier, il est nécessaire d'être adressé par le médecin traitant, par un médecin hospitalier ou par le médecin coordonnateur d'EHPAD.

Adresse :

*Hôpital de jour gériatrique – Centre hospitalier Sainte Catherine
19 côte de Saverne
67700 SAVERNE
☎ 03 88 71 66 92*

L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

L'hébergement temporaire permet aux personnes âgées de pouvoir continuer à vivre chez elles, tout en ayant la possibilité d'avoir recours ponctuellement à un hébergement de courte ou de moyenne durée, allant de quelques jours à trois mois maximum.

Il permet aussi aux proches de pouvoir s'absenter ponctuellement, et passer le relais pendant une durée déterminée.

L'hébergement temporaire offre aussi du répit aux aidants, leur permettant de rompre avec un quotidien qui peut se révéler épuisant.

Enfin, il peut aussi constituer un essai en collectivité, une préparation progressive à l'entrée en établissement.

Comment trouver un hébergement temporaire ?

Il est possible d'être hébergé temporairement dans un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ou chez des accueillants familiaux.

Pour demander une place d'hébergement temporaire dans un EHPAD, il est nécessaire de déposer une demande d'entrée sur le site Via Trajectoire. Si vous ne disposez pas de connexion internet, vous pouvez demander de l'aide auprès du Centre Médico Social.

Pour bénéficier d'un accueil temporaire chez des accueillants familiaux, vous pouvez demander la liste des accueillants familiaux auprès du Centre Médico Social de votre secteur.

Quelles aides ?

Plusieurs aides peuvent aider à financer un séjour en hébergement temporaire :

- L'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie)
- L'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement)
- Certaines caisses de retraite complémentaires ou la complémentaire santé.

Renseignements :

*Centre Médico Social du Conseil Départemental
Maison France Services (anciennement Maison de Services au Public)
6 rue de Weyer
67320 DRULINGEN
Sur RDV ☎ 03 68 33 84 30*

Des permanences sont aussi assurées à la Maison France Services de Sarre-Union

Les adresses :

EHPAD Les Coquelicots
12 rue Paul Paray
67430 DIEMERINGEN
☎ 03 88 00 48 84

EHPAD de Sarre-Union
23 rue du Maréchal Foch
67260 SARRE-UNION
☎ 03 88 01 13 13

EHPAD du Kirchberg
39 rue du Kirchberg
67290 LA PETITE PIERRE
☎ 03 88 70 46 47

EHPAD Hanau Lichtenberg
3 rue du canal
67330 BOUXWILLER
☎ 03 88 71 54 54

LA BABELSTUB

La Babelstüb est un groupe de discussion à destination des aidants de personnes en perte d'autonomie. C'est un lieu d'échange où chacun peut partager son expérience, ne pas rester seul face à ses interrogations ou ses doutes et bénéficier d'un espace d'expression et d'écoute.

Ces rencontres sont gratuites et sont organisées une fois par mois, tout au long de l'année, au Centre Socio Culturel de Sarre-Union.

Renseignements et inscriptions :

Caroline Bieber, coordinatrice seniors
Centre Socio Culturel
26b rue de Phalsbourg
67260 SARRE-UNION
☎ 03 88 00 22 15

LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE REPIT

La plateforme d'accompagnement et de répit apporte un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie.

Elle propose de l'information pour aider les proches à faire face à la prise en charge de la personne en perte d'autonomie, en aidant à mieux comprendre la maladie et l'impact qu'elle peut avoir. Elle apporte de l'écoute, du soutien aux aidants. Elle propose aussi des solutions de répit pour donner du temps libre au proche.

L'objectif de la plateforme d'accompagnement et de répit est de prévenir le risque d'épuisement et de diminuer le stress et l'anxiété des aidants.

L'accès aux conseils et à l'information des professionnels de la plateforme est gratuit.

Renseignements :

*Plateforme d'accompagnement et de répit – La Trèfle
Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller
17 route de Strasbourg – BP 90 007
67241 BISCHWILLER CEDEX
☎ 03 88 80 22 22 / 06 72 01 76 82*

BUREAU D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE DES AIDANTS

Le bureau d'accompagnement individualisé des aidants propose un accompagnement individuel et global de proximité, à destination des personnes aidant.e.s (parents, enfants, petits-enfants, conjoint, voisin,...) afin de les informer et de les accompagner dans différentes démarches : prise en compte des situations globales ; soutien dans les démarches administratives, juridiques ou de médiation familiale ; accompagnement dans l'accès et le maintien ou le retour à l'emploi.

Renseignements :

CIDFF du Bas-Rhin
Ilona STAERLE
☎ 07 66 85 95 03